

1 mai Offre de tirage mensuel de cartes-cadeaux d'épicerie webSaver (l'« Offre »)

Conditions générales

CETTE OFFRE EST OUVERTE AUX RÉSIDENTS DU CANADA ET EST RÉGIE PAR LE DROIT CANADIEN.

1. ACCEPTATION D'ÊTRE LÉGALEMENT LIÉ PAR LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES : En remplissant le formulaire d'inscription à l'Offre et en téléversant un achat admissible, vous signifiez que vous avez lu les présentes Conditions générales (les « Conditions ») et que vous acceptez d'y être légalement lié.

2. ADMISSIBILITÉ : L'Offre est ouverte uniquement aux résidents légaux du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence à la dernière journée du mois précédant la date de participation. Les employés, dirigeants, administrateurs, agents et représentants de webSaver (le « Commanditaire »), de leurs sociétés mères, filiales, divisions, sociétés affiliées, fournisseurs, distributeurs et agences de publicité et de promotion respectifs, ainsi que les membres de leur famille immédiate (conjoints, parents, enfants, frères et sœurs et leurs conjoints) et/ou les personnes domiciliées avec chacun d'eux (qu'elles aient ou non un lien de parenté), ne sont pas admissibles à participer ni à gagner. Nulle à l'extérieur du Canada et là où la loi l'interdit. Toutes les lois et tous les règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux et locaux applicables s'appliquent. Pour toute question liée au tirage, communiquez avec le Commanditaire.

COMMENT PARTICIPER : Aucun ACHAT N'EST REQUIS pour participer à l'Offre. Un achat n'augmente pas vos chances de gagner. L'offre est ouverte à tous les membres webSaver. Visitez : <https://websaver-monthly.websaver.ca/fr> ouvrez une session avec votre compte webSaver ou inscrivez-vous en remplissant le formulaire de participation en ligne et en le soumettant. Vous devez confirmer votre conformité aux règles de l'offre en cochant la case appropriée.

Toutes les participations doivent être reçues au plus tard le 1 juin 2026 à 23 h 59 min 59 s HNE pour être admissibles. Toute tentative par un participant de s'inscrire en utilisant plusieurs/différentes adresses courriel, adresses postales, identités, inscriptions et connexions, ou toute autre méthode, annulera ces participations et ce participant pourra être disqualifié. L'utilisation de tout système automatisé ou informatique pour participer en ligne est interdite et entraînera une disqualification. Les frais normaux d'accès Internet/téléphone et de données/d'utilisation imposés par votre service Internet/téléphonique peuvent s'appliquer.

Pendant la période de l'Offre, vous pouvez téléverser une photo de votre reçu, au maximum 1 (un) reçu par jour, comportant tout produit participant chez tout détaillant afin de recevoir au maximum une (1) participation additionnelle quotidienne au tirage de l'Offre. Le montant total des reçus doit être d'au moins 30 \$ (hors taxes).

Après avoir soumis un reçu, vous serez invité à jouer à un jeu de carte à gratter pour courir la chance de gagner 1,00 \$ à titre de prix additionnel.

i. LE PRIX :

a) 1 grand prix de 150,00 \$ CAD (150,00 \$ au total) sous la forme d'une carte-cadeau d'épicerie.

ii. LE PROCESSUS DE SÉLECTION : Le gagnant du grand prix de 150,00 \$ CAD sera sélectionné par tirage au sort.

iii. Avant d'être déclaré gagnant, le participant sélectionné sera avisé par courriel. Afin d'être déclaré gagnant, le participant sélectionné doit d'abord remplir une déclaration écrite et un formulaire de décharge confirmant sa conformité aux règles de l'Offre. Dans l'éventualité où un participant sélectionné ne peut être joint dans les trois (3) jours ouvrables suivant la date du tirage applicable ou ne satisfait pas autrement à toutes les conditions du concours, tous les droits au prix seront perdus et un autre gagnant sera sélectionné parmi toutes les participations admissibles reçues dans les délais permis. Les prix non réclamés ne seront pas attribués.

3. DATES CLÉS :

i. Période d'achat : Un participant doit effectuer un achat admissible (voir la section 4iii pour la définition) entre le **1 juin** 2026 et le 29 juin 2026 (la « Période d'achat »).

ii. Période de téléversement des reçus : Un participant peut téléverser une photo de son achat admissible (voir la section 4iii pour la définition) à compter du **1 juin** 2026 à 00 h 00 min 01 s, heure avancée de l'Est (« HAE »), et jusqu'au 29 juin 2026 à 23 h 59 min 59 s HAE (la « Période de téléversement des reçus »).

iii. Statut des dépenses totales : Un participant peut consulter ses participations entre le **1 juin** 2026 à 00 h 00 min 01 s HAE et le 29 juin 2026 à 23 h 59 min 59 s HAE.

iv. Date de fermeture du site Web de l'Offre : Le site Web de l'Offre ne sera plus accessible sur le Web à compter du 29 juin 2026 à 00 h 00 min 01 s HAE.

v. Date du tirage : Aura lieu à Montréal, Québec à 10 h 00 HAE le 30 juin 2026.

4. DÉFINITIONS : Aux fins des présentes Conditions et pour plus de clarté lorsque le contexte l'exige ou le permet, les définitions suivantes s'appliquent :

i. Produit(s) participant(s) : Pendant la période d'achat, achetez toute épicerie ou tout produit pour la maison participant (p. ex., poisson en conserve, produits frais, grains, pâtes, produits laitiers, etc.) auprès d'un magasin de détail autorisé au Canada, ou selon leur disponibilité par l'intermédiaire de son système de commande en ligne, jusqu'à épuisement des stocks, sous réserve des stocks et des listes de produits du magasin.

ii. Reçu de vente : Lorsque vous effectuez un achat en magasin de tout produit participant auprès d'un détaillant canadien, vous devrez demander et emporter avec vous le reçu de vente du magasin OU, si vous effectuez un achat par l'intermédiaire du système en ligne d'un détaillant canadien, vous devrez obtenir le courriel qui constitue une preuve que votre commande a été ramassée (« confirmation de ramassage ») ou que votre commande a été livrée (« confirmation de livraison ») par votre détaillant canadien. Voir la section 4iii pour de plus amples détails sur les renseignements qu'un reçu de vente doit contenir.

iii. Achat admissible :

a. Achat en magasin : Prenez une photo de l'intégralité de votre reçu de vente original, montrant clairement l'intégralité du reçu de vente (les quatre coins) et sans pli, ombre ou obstruction. Si le reçu de vente ne peut tenir dans une seule photo ou s'il est imprimé recto verso, plusieurs photos peuvent être téléversées dans le cadre d'une seule soumission d'achat admissible. Les participants doivent s'assurer que chacun des éléments clés suivants est clairement visible dans chaque photo de leur soumission d'achat admissible, sans quoi celle-ci sera considérée comme invalide. La photo du reçu de vente de votre détaillant canadien doit clairement indiquer le nom et l'adresse du détaillant; la date et l'heure de l'achat; tous les produits achetés, y compris chaque produit participant acheté; y compris une description du produit et le prix unitaire de chaque produit participant acheté; le sous-total de la transaction; le montant total en dollars de l'achat figurant sur l'intégralité du reçu de vente; tout coupon ou rabais reçu; toutes taxes applicables; et le mode de paiement. Les reçus de vente portant la mention « duplicate » sur la soumission d'achat admissible seront réputés invalides.

b. Achat en ligne : Une fois votre commande ramassée ou livrée, accédez à votre compte de courriel et trouvez le courriel de confirmation de votre détaillant appelé confirmation de ramassage de commande ou confirmation de livraison, puis enregistrez ce courriel sous forme de fichier PDF. Il est possible que votre confirmation de ramassage ou de livraison comporte plusieurs pages – toutes les pages doivent être incluses dans votre fichier PDF enregistré, lequel fera partie de votre soumission d'achat admissible. Votre confirmation de ramassage ou de livraison doit clairement indiquer les renseignements suivants : votre nom personnel et il doit correspondre au nom soumis dans le formulaire d'inscription à l'Offre; votre adresse de livraison et de contact, qui doit correspondre à l'adresse soumise dans le formulaire d'inscription à l'Offre; le nom du détaillant; le numéro de commande ou de transaction; le lieu de ramassage chez le détaillant ou l'adresse de livraison; la date et l'heure de votre achat; la date et l'heure du ramassage de la commande ou de la livraison; tous les produits achetés, y compris chaque produit participant acheté, y compris les descriptions de produit et le prix unitaire; le sous-total de la transaction; le montant total en dollars de l'intégralité de votre achat; tout coupon ou rabais reçu; toutes taxes applicables et le mode de paiement.

REMARQUES :

Une soumission d'achat admissible indiquant qu'une commande a été passée, mais n'indiquant pas qu'elle a été ramassée ou livrée, n'est pas suffisante pour constituer une preuve d'un achat

admissible et la soumission d'achat admissible sera considérée comme invalide. Une soumission d'achat admissible affichant un nom et/ou une adresse différents de ceux utilisés et soumis dans le formulaire d'inscription à l'Offre ne sera pas admissible et sera considérée comme invalide. Chaque achat admissible et le reçu de vente ou la preuve d'achat en ligne qui en découle ne peuvent être utilisés qu'une seule fois.

5. PRODUITS PARTICIPANTS : Pendant la période d'achat, les achats (voir la section 4. i.) effectués auprès d'un magasin de détail autorisé au Canada ou selon leur disponibilité par l'intermédiaire de leur système de commande en ligne, jusqu'à épuisement des stocks, sous réserve des stocks et des listes de produits du magasin.

Les achats effectués par ou au nom de groupes, clubs, organisations, entreprises et entités commerciales et non commerciales ne seront pas acceptés et ne seront pas admissibles à une demande de récompense.

6. COMMENT SOUMETTRE UN ACHAT ADMISSIBLE :

Si vous avez plus d'un (1) reçu d'achat admissible à téléverser, chaque reçu d'achat admissible doit être téléversé séparément. Pour soumettre votre demande d'achat admissible, suivez les étapes ci-dessous. Les reçus ne peuvent être soumis qu'une seule fois.

i. Visitez <https://websaver-monthly.websaver.ca/fr> ; (chacun appelé le « site Web de l'Offre » ou collectivement les « sites Web de l'Offre ») et cliquez sur « S'inscrire ». Les participants qui participent pour la première fois devront remplir le formulaire d'inscription à l'Offre (voir 6iv). Sinon, si le compte a déjà été créé, cliquez sur « Connexion » si le compte utilisateur du participant existe déjà.

ii. Cliquez sur le bouton « Téléchargez votre reçu ». Le participant sera dirigé vers la page de téléversement des reçus où il téléversera son reçu et remplira un dossier de son reçu admissible.

iii. À partir de votre appareil, trouvez le nom de fichier enregistré de votre achat admissible et cliquez sur « Téléchargez votre reçu ». Une fois votre(vos) photo(s) téléversée(s), cliquez sur le bouton « Soumettre » (chacune étant une « soumission d'achat admissible » et collectivement, les « soumissions d'achat admissible »);

iv. Formulaire d'inscription à l'Offre :

a. Participant pour la première fois : Chaque participant devra remplir entièrement le formulaire d'inscription à l'Offre en ligne avec tous les renseignements requis, y compris votre prénom et votre nom de famille; cocher la case indiquée pour signifier que vous avez lu les présentes Conditions et acceptez d'y être légalement lié, y compris votre confirmation que vous avez atteint l'âge de la majorité dans votre province/territoire de résidence au moment de remplir le formulaire d'inscription à l'Offre en ligne; cocher la case indiquée pour signifier que vous acceptez que le Commanditaire vous envoie des communications par courriel concernant le statut de vos récentes

soumissions d'achat admissible, le statut de vos dépenses totales et tout courriel de rappel concernant vos dépenses totales. Facultatif : cocher la case pour indiquer que vous souhaitez recevoir de futures communications promotionnelles du Commanditaire. (REMARQUE **IMPORTANT** : Il n'est pas nécessaire de consentir à recevoir de futures communications promotionnelles du Commanditaire, et vous pouvez cesser de les recevoir en tout temps sans que cela ait une incidence sur votre possibilité de demander ou de recevoir une récompense dans le cadre de cette Offre, puis sélectionner le bouton « Submit » (chacun étant le « formulaire d'inscription à l'Offre » et collectivement, les « formulaires d'inscription à l'Offre »).

b. Les participants de retour passeront directement de 6iii à 6v.

v. Après avoir cliqué sur « Soumettre », vous recevrez une nouvelle page Web contenant le message suivant :

« Merci de participer à l'Offre “ Offre de tirage mensuel de cartes-cadeaux d'épicerie webSaver ”. Un courriel sera envoyé dans les 48 prochaines heures avec le statut de votre soumission d'achat admissible. Si vous ne voyez pas de courriel dans votre boîte de réception, vérifiez vos courriels indésirables, vos pourriels ou tout autre dossier vers lequel votre fournisseur de courriel pourrait rediriger les courriels. VEUILLEZ CONSERVER VOS REÇUS DE VENTE ORIGINAUX OU CONFIRMATIONS DE RAMASSAGE/LIVRAISON, CAR ILS POURRAIENT ÊTRE DEMANDÉS À DES FINS DE VÉRIFICATION SUPPLÉMENTAIRE.

vi. EXAMEN ET CONFIRMATION D'UN ACHAT ADMISSIBLE : Dès réception d'une soumission d'achat admissible, l'image téléversée correspondante sera examinée pour vérifier son admissibilité. Le processus d'examen d'une image d'achat admissible téléversée peut prendre de 5 à 7 jours à compter du moment où elle a été soumise. Une fois le processus d'examen terminé, le participant sera avisé par courriel avec l'objet :

Validation du reçu : Indiquant si le reçu soumis a été approuvé ou rejeté.

Rappel : Il incombe au participant de vérifier son compte de courriel pour ces avis, y compris sa boîte de réception, ses pourriels, ses courriels indésirables ou tout autre dossier vers lequel son fournisseur de courriel pourrait rediriger les courriels.

REMARQUE : Si vous avez des questions concernant votre achat admissible soumis, le montant de votre achat admissible, vos dépenses totales ou votre demande de récompense, veuillez visiter le site Web à l'adresse https://www.websaver.ca/fr_ca/contact-us/ ou vous pouvez nous envoyer un courriel à cs@websaver.ca avec votre question.

8. IMPORTANT : VOUS DEVEZ CONSERVER TOUS VOS ACHATS ADMISSIBLES/REÇUS DE VENTE ORIGINAUX. Le Commanditaire se réserve le droit de demander à un participant les reçus de vente

originaux/l'achat admissible utilisés aux fins de cette Offre à des fins de vérification supplémentaire à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Le défaut de fournir vos reçus de vente originaux/votre achat admissible sur demande dans le délai précisé par le Commanditaire ou son agent désigné peut entraîner le refus de votre demande de récompense. Vous devez conserver vos achats admissibles/reçus de vente originaux jusqu'à la clôture du programme ou jusqu'au moment où vous avez reçu votre récompense, le cas échéant, selon la première éventualité.

9. LIMITES DES RÉCOMPENSES DE CARTE À GRATTER : Les prix de carte à gratter de 1,00 \$ sont limités à 100 récompenses pour un total de 100 \$. Il y a une limite d'une (1) récompense de carte à gratter par (1) compte de courriel. Si l'on découvre que des participants utilisent plus d'un (1) compte de courriel pour contourner cette limite, le Commanditaire se réserve le droit de supprimer le compte du participant et celui-ci perd le droit à toutes les récompenses accumulées.

Si un achat admissible/reçu de vente contient un achat admissible, alors le ménage et le participant ne peuvent soumettre aucun autre achat admissible/reçu de vente ce jour-là. Pour plus de clarté, une personne ne peut présenter de demandes supplémentaires en utilisant un autre nom, une autre adresse courriel. Achat admissible/reçu de vente ou adresse courriel. Chaque achat admissible/reçu de vente ne peut être soumis qu'une seule fois relativement à cette Offre. Un participant ne peut utiliser qu'une seule (1) adresse courriel pour participer à cette Offre, même si elle est partagée par plus d'une personne, et tous les renseignements personnels fournis doivent être véridiques et exacts. Toutes les décisions du Commanditaire sont finales et exécutoires. Votre demande de récompense peut être rejetée si (à la seule et entière discrétion du Commanditaire) le formulaire d'inscription à l'Offre n'est pas entièrement rempli avec tous les renseignements requis et soumis et reçu conformément aux présentes Conditions. Le Commanditaire, les parties à l'Offre, et chacun de leurs employés, dirigeants, administrateurs, agents, représentants, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les « Parties exonérées ») ne sont pas responsables de, et n'acceptent aucune responsabilité relativement à, tout téléversement d'achat admissible/reçu de vente, demande de récompense et/ou autre renseignement en retard, perdu, mal acheminé, retardé, incomplet ou incompatible (lesquels sont tous nuls).

10. VÉRIFICATION : L'utilisateur doit téléverser les reçus conformément aux instructions indiquées par le Commanditaire et/ou webSaver. Tous les achats admissibles, reçus de vente, y compris les confirmations de ramassage ou de livraison de commande en ligne, les demandes de récompense et les participants sont sujets à vérification à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Le Commanditaire ou son agent désigné se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'exiger une preuve d'identité et/ou d'admissibilité (sous une forme acceptable pour le Commanditaire, y compris, sans limitation, une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) : (i) afin de vérifier l'admissibilité d'une personne à participer à cette Offre; (ii) afin de vérifier l'admissibilité et/ou la légitimité d'un achat admissible, d'un reçu de vente ou d'une demande de récompense, et/ou de tout autre renseignement saisi (ou censé avoir été saisi) aux fins de cette Offre; et/ou (iii) pour toute autre raison que le Commanditaire ou son agent désigné juge nécessaire, à sa seule et entière discrétion, aux fins de l'administration de cette Offre conformément à l'interprétation par le

Commanditaire de la lettre et de l'esprit des présentes Conditions. Le défaut de fournir une telle preuve à l'entière satisfaction du Commanditaire ou de son agent désigné dans le délai précisé par le Commanditaire ou son agent désigné peut entraîner la disqualification du participant et, le cas échéant, la réception de sa demande de récompense à la seule et entière discrétion du Commanditaire ou de son agent désigné. Une preuve de transmission (captures d'écran ou capture de toute page Web, etc.) ou de tentative de transmission d'un achat admissible, d'une demande de récompense ou de tentative de soumission de toute communication ne constitue pas une preuve de livraison ou de réception par les ordinateurs de l'Offre, du Commanditaire ou de son agent désigné. Le seul facteur déterminant de l'heure aux fins de cette Offre sera le ou les dispositifs officiels de chronométrage utilisés par le Commanditaire. Tous les renseignements personnels et autres demandés par le Commanditaire ou son agent désigné et fournis à ceux-ci aux fins de l'administration de cette Offre doivent être véridiques, complets et exacts et ne doivent en aucun cas être trompeurs. Le Commanditaire ou son agent désigné se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout participant si celui-ci fournit à quelque étape que ce soit des renseignements personnels et/ou autres faux, incomplets, inexacts ou trompeurs. Il n'y aura aucun recours contre le Commanditaire ou toute Partie exonérée relativement à toute demande de récompense nulle et non avenue ou à la disqualification d'un participant de cette Offre.

11. RÉCOMPENSES : Au moment où un participant remplit le formulaire d'inscription à l'Offre. Un participant peut vérifier/consulter le statut de sa participation sur le site Web de l'Offre à tout moment; de plus, chaque courriel de confirmation d'achat admissible envoyé comprendra un lien vers la page « Profil »

Détaillants participants

Chaque nom de détaillant individuel apparaissant dans l'une ou l'autre des sous-sections ci-dessous est considéré comme faisant partie de la carte-cadeau de détaillant que le gagnant du grand prix peut choisir. Les récompenses de carte à gratter seront émises directement dans votre compte webSaver.

Loblaws; No Frills; Real Canadian Superstore; Valu-Mart; Your Independent Grocer; Zehrs Markets; Fortinos; Independent City Market; Extra Foods; Bloor Street Market Maxi; Maxi & Cie; Provigo; Atlantic Superstore; Dominion Stores; Save Easy Loblaws (PC) Metro; Food Basics, Metro Plus, Brunet Metro Sobeys'; Safeway; IGA; Foodland; FreshCo; Thrifty Foods; Lawtons Drugs; Price Chopper; Needs SobeysSave on Foods; Price Smart Foods; Urban Fare; Overwaitea Foods Save on Foods Calgary Co-Op Calgary Co-Op Longo's Longo's Shoppers Drug Mart; Pharmaprix Shoppers Drug Mart / Pharmaprix. Walmart

Livraison des récompenses : Les récompenses seront ajoutées à votre portefeuille webSaver au moment où la carte à gratter indique que vous avez gagné. Le gagnant du grand prix recevra un courriel de confirmation qui sera envoyé à l'adresse courriel du participant indiquée dans le formulaire d'inscription à l'Offre. Il incombe au participant de vérifier sa boîte de réception pour confirmer la réception de sa récompense. Si une récompense est retournée comme non livrable pour quelque raison que ce soit, le participant perdra sa récompense et celle-ci ne sera ni

réattribuée ni relivrée à une date ultérieure. Sans limiter la portée générale de ce qui précède, toutes les récompenses sont attribuées et doivent être acceptées « telles quelles ». Aucun remplacement d'une récompense ne sera effectué, sauf au choix du Commanditaire. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de remplacer une récompense par un autre type de récompense d'une valeur équivalente au niveau de récompense admissible. Une récompense ne sera attribuée qu'au participant dont le nom complet vérifiable et l'adresse courriel valide figurent sur le formulaire d'inscription à l'Offre associé à la demande de récompense en question. En acceptant une récompense, chaque participant accepte de renoncer à tout recours contre les Parties exonérées si sa récompense ne s'avère pas satisfaisante, en tout ou en partie. Aucune des Parties exonérées ne fait de déclaration ni n'offre de garantie, expresse ou implicite, quant à la qualité ou à l'adéquation d'une récompense dans le cadre de l'Offre. Dans toute la mesure permise par la loi applicable, chaque bénéficiaire d'une récompense comprend et reconnaît qu'il ne peut demander un remboursement à, ou exercer quelque recours judiciaire ou équitable que ce soit contre, le Commanditaire ou l'une ou l'autre des autres Parties exonérées si sa récompense ne convient pas à l'usage auquel elle est destinée ou est de quelque manière que ce soit insatisfaisante. Pour plus de certitude et afin d'éviter tout doute, en acceptant une récompense, chaque participant bénéficiaire d'une récompense accepte de renoncer à tout recours contre les Parties exonérées si sa récompense ne s'avère pas satisfaisante, en tout ou en partie.

12. PARTICIPANT : S'il est découvert qu'un participant a fait une fausse déclaration dans tout document relatif à l'Offre, la récompense applicable doit être promptement retournée au Commanditaire sur demande.

13. CONDITIONS DE PARTICIPATION : En participant, en téléversant et en soumettant un ou plusieurs achats admissibles dans le cadre de cette Offre, et en remplissant le formulaire d'inscription à l'Offre, les participants admissibles reconnaissent qu'ils se conforment aux présentes Conditions, y compris à toutes les exigences d'admissibilité; acceptent de respecter les présentes Conditions ainsi que les décisions du Commanditaire concernant tous les aspects de l'Offre, y compris, sans limitation, toute décision concernant l'admissibilité ou l'identité de toute personne qui participe ou tente de participer à l'Offre. Toutes les décisions du Commanditaire sont finales et exécutoires pour toutes les personnes qui participent à cette Offre. Les participants qui ne se sont pas conformés aux présentes Conditions seront disqualifiés et toute demande de récompense sera nulle et non avenue.

14. LITIGE : En cas de litige quant à l'identité d'un participant ou d'un achat admissible soumis, une demande de récompense sera réputée avoir été faite par le titulaire autorisé du compte de l'adresse courriel soumise au moment de la demande. On entend par « titulaire autorisé du compte » la personne physique à qui une adresse courriel a été attribuée par un fournisseur de services Internet, un fournisseur de services en ligne ou toute autre organisation responsable de l'attribution d'adresses courriel pour le domaine associé aux adresses courriel soumises. Il pourra être demandé à tout participant de fournir une preuve qu'il est le titulaire autorisé du compte de

l'adresse courriel associée à l'achat admissible et/ou à la récompense demandée.

15. GÉNÉRALITÉS : Toutes les demandes admissibles, y compris les images de reçus de vente ou les confirmations de ramassage ou de livraison de commande en ligne, deviennent la propriété du Commanditaire et ne seront pas retournées. Le Commanditaire et ses représentants désignés n'assument aucune responsabilité à l'égard : (i) de la saisie incorrecte ou inexacte de tout renseignement soumis pendant la période de téléversement des reçus; (ii) des demandes de récompense qui ne respectent pas les présentes Conditions; (iii) de toute perte, tout dommage ou toute réclamation causés par la récompense livrée ou par l'Offre elle-même; (iv) de toute défaillance technique ou de communication touchant l'Offre ou l'attribution d'une récompense, ou causant un dommage ou une blessure à toute personne ou à tout appareil, y compris, sans limitation, toute défaillance du site Web pendant la période de téléversement des reçus, tout problème technique ou de communication, toute erreur humaine ou technique, toute erreur d'impression ou de production, toute donnée ou transmission ou récompense perdue, mal acheminée, retardée ou brouillée, toute omission, toute interruption, toute suppression, tout défaut, toute défaillance de lignes téléphoniques ou informatiques, tout dysfonctionnement technique de tout système informatique en ligne, serveur, fournisseur d'accès, équipement informatique ou logiciel, toute défaillance de tout courriel ou autre message électronique, toute perte ou non-enregistrement de tout achat admissible ou de toute demande de récompense en raison de problèmes techniques ou d'encombrement sur Internet ou sur tout site Web, ou autrement, toute perte ou tout retard de livraison par le service de livraison tiers, toute combinaison de ce qui précède, ou toute blessure ou tout dommage causé à un participant admissible, y compris, sans limitation, toute blessure ou tout dommage causé par un incident cybernétique ou de « piratage », ou toute perte ou toute blessure ou tout dommage causé à l'ordinateur ou à tout autre appareil électronique d'un participant, lié au téléversement ou au téléchargement de tout matériel dans le cadre de l'Offre ou en résultant, le tout pouvant avoir une incidence sur la capacité d'une personne à participer à l'Offre; ou (v) de toute autre question quelle qu'elle soit. Les achats admissibles ou les demandes de récompense, le matériel ou les données qui ont été altérés ou modifiés seront nuls. Le Commanditaire et les Parties exonérées n'assument aucune responsabilité relativement aux erreurs d'impression, de récompenses, de programmation ou de production, ni aux dommages causés au participant par la nature d'Internet et par une atteinte à la vie privée.

16. DROIT APPLICABLE : Dans toute la mesure permise par la loi applicable, toutes les questions et tous les différends concernant l'interprétation, la validité, la portée et le caractère exécutoire des présentes Conditions ou les droits et obligations des participants, du Commanditaire ou de l'une ou l'autre des autres Parties exonérées relativement à l'Offre seront régis et interprétés conformément aux lois internes de la province de Québec et aux lois fédérales du Canada qui s'y appliquent, sans donner effet à quelque règle ou disposition relative au choix de la loi ou au conflit de lois qui entraînerait l'application des lois d'un autre ressort. Les parties consentent par les présentes à la compétence exclusive et au ressort exclusif des tribunaux situés au Québec pour toute action visant à faire exécuter (ou qui se rapporte autrement à) les présentes Conditions ou relativement à cette Offre. L'Offre est nulle là où la loi l'interdit et est assujettie à toutes les lois

fédérales, provinciales/territoriales et municipales applicables.

17. DISQUALIFICATION : Il incombe à tout participant admissible qui soumet un achat admissible ou demande une récompense dans le cadre de cette Offre de s'assurer qu'il s'est pleinement conformé à l'ensemble des conditions et exigences contenues dans les présentes Conditions. En plus de tout autre droit du Commanditaire contenu dans les présentes Conditions, le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout participant qui est jugé altérer le processus de soumission ou le fonctionnement de l'Offre, agir en violation des présentes Conditions, ou agir d'une manière antisportive ou perturbatrice, ou avec l'intention apparente de perturber ou de compromettre le fonctionnement légitime de l'Offre, ou d'ennuyer, de maltraiter, de menacer ou de harceler toute autre personne. Le Commanditaire se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts et d'autres recours contre un tel participant, dans toute la mesure permise par la loi. Les demandes de récompense générées par script, macro, programmation, robot ou autres moyens automatisés sont interdites et seront nulles et non avenues.

18. DIVERGENCES : En cas de divergence ou d'incohérence entre les modalités des présentes Conditions anglaises et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout document relatif à l'Offre, y compris, sans s'y limiter : le formulaire d'inscription à l'Offre, les avis/correspondances par courriel, le site Web, la version française des présentes Conditions, le matériel au point de vente, la publicité télévisée, imprimée ou en ligne et/ou toute instruction ou interprétation des présentes Conditions donnée par tout représentant du Commanditaire; les modalités des présentes Conditions anglaises prévaudront, régiront et auront préséance dans toute la mesure permise par la loi.

19. FORCE MAJEURE/ERREURS D'IMPRESSION/DE PROMOTION/RÉSILIATION : Le Commanditaire se réserve le droit de suspendre ou de mettre fin à cette Offre ou de modifier, d'élargir ou de changer les présentes Conditions à tout moment et de quelque manière que ce soit, sans préavis. Sans limiter la portée générale de ce qui précède, le Commanditaire se réserve le droit, sans préavis et en tout temps, de mettre fin à l'Offre, en tout ou en partie, ou de modifier ou suspendre l'Offre de quelque manière que ce soit, s'il détermine, à sa seule discrétion, que l'Offre est compromise ou corrompue de quelque manière que ce soit ou que la fraude ou des problèmes techniques, défaillances ou dysfonctionnements (y compris, sans limitation, des virus informatiques, bogues, ou erreurs d'impression ou de production) ont détruit ou gravement compromis l'intégrité et/ou la faisabilité de l'Offre, en tout ou en partie. Dans l'éventualité où le Commanditaire est empêché ou empêché de poursuivre l'Offre comme prévu ou voulu en raison d'un événement hors de son contrôle, y compris, sans s'y limiter, la fraude, un incident cybernétique ou un « piratage », des problèmes techniques, une défaillance ou un dysfonctionnement, un incendie, une inondation, une épidémie naturelle ou d'origine humaine ou un risque ou une crise sanitaire, un tremblement de terre, une explosion, un conflit de travail ou une grève, un cas de force majeure ou un ennemi public, une défaillance de satellite ou d'équipement, une émeute ou un trouble civil, une menace ou une activité terroriste, une guerre (déclarée ou non), toute loi, ordonnance ou réglementation fédérale, provinciale ou locale, une crise de santé publique, l'ordonnance de tout tribunal ou organisme gouvernemental compétent,

ou toute autre cause qui n'est pas raisonnablement sous le contrôle du Commanditaire, le Commanditaire aura le droit, à sa seule discrétion, de modifier, suspendre ou mettre fin à l'Offre. Sous réserve des dispositions des présentes Conditions, seuls les types de récompenses décrits dans les présentes Conditions seront attribués dans le cadre de cette Offre. Le Commanditaire et/ou webSaver se réservent le droit, à leur seule discrétion, d'annuler cette offre promotionnelle en tout temps sans préavis. Advenant une telle annulation, le Commanditaire et/ou webSaver peuvent, à leur discrétion, choisir de distribuer des récompenses au prorata ou choisir de ne pas distribuer de récompenses

20. INVALIDITÉ : L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute disposition des présentes Conditions n'aura pas d'incidence sur la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition. Dans l'éventualité où une disposition serait jugée invalide, autrement inapplicable ou illégale, les présentes Conditions demeureront par ailleurs en vigueur et seront interprétées conformément à leurs termes comme si la disposition invalide ou illégale n'y figurait pas. Les titres et légendes utilisés dans les présentes Conditions le sont uniquement pour en faciliter la consultation et ne seront pas réputés avoir une incidence de quelque manière que ce soit sur le sens ou l'intention des présentes Conditions ou de l'une quelconque de leurs dispositions. Les présentes Conditions ne peuvent être modifiées ou amendées de quelque manière que ce soit, sauf par écrit par un représentant dûment autorisé du Commanditaire. Sous réserve des dispositions des présentes Conditions, les employés du Commanditaire ou de l'un quelconque de ses représentants ne sont pas autorisés à modifier, amender ou renoncer aux présentes Conditions.

21. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Toute la propriété intellectuelle, y compris, sans limitation, les marques de commerce, noms commerciaux, dessins, matériel de l'Offre, pages Web, code source, dessins, illustrations, logos, slogans et représentations, appartient au Commanditaire et à ses sociétés affiliées respectives ou concédants de licence autorisés. Tous droits réservés. Toute copie ou utilisation non autorisée de tout matériel protégé par droit d'auteur ou de toute propriété intellectuelle sans le consentement écrit exprès de son propriétaire est strictement interdite.

22. CONSENTEMENT À L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : Le Commanditaire respecte votre droit à la vie privée. Pour consulter la politique de confidentialité de webSaver, https://www.websaver.ca/fr_ca/privacy-policy/ . En participant à cette Offre, les participants consentent à l'utilisation de leurs renseignements personnels aux fins de l'administration de l'Offre, aux fins énoncées dans les présentes Conditions, et conformément à la politique de confidentialité du Commanditaire. Dans le cadre de la tenue de cette Offre, le Commanditaire recueillera certains renseignements personnels fournis par les personnes qui cherchent à participer à cette Offre. Si l'une de ces personnes choisit de « consentir » à recevoir de futures communications promotionnelles du Commanditaire, le Commanditaire enverra de temps à autre à cette personne des avis par courriel concernant d'autres offres, concours, produits, nouvelles et autres sujets que le Commanditaire juge d'intérêt public. Une personne peut demander au Commanditaire de retirer son nom de cette liste d'envoi en communiquant avec le Commanditaire de la manière précisée dans la politique de confidentialité du Commanditaire sur le site Web du Commanditaire à https://www.websaver.ca/fr_ca/privacy-policy/ .

